

Le 1^{er} juin 2018

Au sommaire

- Parcoursup : la phase d'admission dans l'enseignement supérieur a débuté le 22 mai
- Zoom : les parcours de réussite en licence
- Conférence ministérielle de Bologne : la France a accueilli l'Europe de l'enseignement supérieur
- En bref
 - Prix Kavli 2018 : deux chercheuses françaises récompensées
 - Dominique Marchand nommée à la présidence du CNOUS
 - Publication des notes flash sur les effectifs des ESPE en 2017-2018, les effectifs universitaires sur la même période et les indicateurs de la session 2017 pour les parcours de réussite en STS
- Le ministère en campagnes
- La ministre dans les médias
- A venir

Parcoursup : la phase d'admission dans l'enseignement supérieur a débuté le 22 mai

Depuis le 22 mai, les futurs bacheliers reçoivent les réponses aux vœux qu'ils ont formulé au début de l'année sur Parcoursup. Pour mémoire, 812 055 lycéens et candidats en réorientation ont formulé jusqu'à 10 vœux non-hiérarchisés, soit une moyenne de 7,4 vœux par candidat.

Parcoursup fonctionne en continu et de façon progressive et individualisée. Pour la première fois cette année, les candidats reçoivent une réponse à chacun de leurs vœux. Chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère une ou plusieurs places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats.



Les équipes de Parcoursup avaient fixé comme objectif que plus d'un candidat sur 2 reçoive une proposition le 22 mai, puis 2/3 des candidats avant le début des épreuves du Baccalauréat. Ces objectifs ont été atteints avec une très forte avance, puisqu'au 1^{er} juin, plus de 70% des candidats avaient reçu au moins une proposition.

>> Le [communiqué de presse](#)



>> Le [message vidéo](#) de Frédérique Vidal

Publication des algorithmes de Parcoursup

Dans un souci de transparence et comme il s'y était engagé, le ministère a publié le code informatique des algorithmes de la plateforme Parcoursup. C'est une première à l'échelle de l'Etat. Le code « open source », accompagné d'une présentation et d'une description des algorithmes est accessible sur le dépôt : <https://framagit.org/parcoursup/algorithmes-de-parcoursup>.

>> Tout sur les [algorithmes de Parcoursup](#)

Mise en ligne d'outils de suivi

Afin de suivre l'évolution de la situation des candidats, le ministère a mis en ligne plusieurs outils :

- Un [tableau de bord](#) de données chiffrées mis à jour quotidiennement permet de suivre, dès le 23 mai et jusqu'au 14 juillet, l'évolution de la situation des candidats de la phase principale.
- Une [carte interactive](#) permet de géolocaliser en temps réel les vœux confirmés par les candidats le 31 mars dernier.



A l'occasion du début de la phase d'admission, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, s'est rendue mardi 22 mai et vendredi 25 mai dans 2 lycées de la région Ile-de-France pour échanger avec les lycéens et les équipes pédagogiques.

D'autres déplacements sont prévus en région dans les jours à venir.

Mise en place de commissions d'accès à l'enseignement supérieur dans chaque académie depuis le 22 mai

Chaque année, certains candidats qui n'ont formulé que des vœux en filière sélective, reçoivent uniquement des réponses négatives à leurs vœux. **Pour la première fois, une commission d'accès à l'enseignement supérieur a été mise en place dans chaque académie à compter du 22 mai.** Les candidats qui n'ont formulé que des vœux dans les filières sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent saisir cette commission qui les accompagnera et leur proposera une formation au plus proche de leurs vœux initiaux.

Si le candidat est en situation de handicap, sportif de haut niveau, ayant une famille à sa charge, ou s'il présente un trouble de santé invalidant, il peut demander au recteur de réexaminer son dossier et solliciter auprès de lui l'inscription dans un établissement déterminé qui correspond à ses besoins spécifiques. Ce droit d'inscription par le recteur a été introduit par la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE). Le recteur étudiera donc la demande et pourra faire des propositions au candidat pour la rentrée 2018, en tenant compte de ses besoins, sa situation, ses souhaits et son projet.

Frédérique Vidal a assisté jeudi 31 mai à la présentation de la commission de l'Académie d'Aix Marseille. Cette commission a d'ores et déjà trouvé une solution pour 2/3 des candidats refusés dans tous leurs vœux formulés dans des filières sélectives.

>> [Tout sur Parcoursup](#) sur le site du ministère

Mémo Parcoursup : les prochaines étapes

- ➔ **du 22 mai 18h au 5 septembre inclus** > Les lycéens reçoivent les réponses à leurs vœux
La procédure est suspendue pendant les épreuves du baccalauréat
- ➔ **Été** > Inscription dans l'établissement d'enseignement supérieur choisi
- ➔ **Du 26 juin au 21 septembre** > Procédure complémentaire
- ➔ **Au 21 Septembre** > Tous les bacheliers qui le souhaitent sont inscrits dans l'enseignement supérieur

Zoom : les parcours de réussite en licence

Depuis le début de l'année, Frédérique Vidal est allée à la rencontre des communautés pédagogiques des Universités pour échanger sur la mise en œuvre du Plan Etudiants. A cette occasion, chaque établissement a présenté ses actions en faveur de la réussite en licence, qu'il s'agisse de dispositifs déjà existants ou bien d'innovations prochainement déployées : ateliers d'intégration, rencontres métiers, tutorat, personnalisation de parcours, semestre de remise à niveau, soutien méthodologique, alternance, dispositifs de réorientation... Sur Parcoursup, ce sont près de 135 000 « oui, si » qui sont actuellement proposés aux candidats pour la rentrée prochaine.

Le ministère a souhaité valoriser ces bonnes pratiques et leur mise en réseau, à travers une campagne baptisée « Parcours de réussite » : 9 vidéos illustrant des initiatives particulièrement innovantes ont d'ores et déjà été réalisées et sont progressivement mises en ligne sur son [site](#) :

- **Paris Descartes** : PAREO : passeport pour réussir et s'orienter
- **Le Havre** : « Osez la réussite »
- **Grenoble** : « Projet LiCenSE »
- **AMU** : Dispositif «Ascenseur social »
- **Lyon 3** : Pôle réussite: approche transversale de la réussite
- **Saclay** : Dispositif mutualisé Institut Villebon-Georges Charpak »
- **Limoges** : Parcours Tremplin
- **Angers** : dispositif DARE
- **Montpellier** : dispositif C3R (certification réagir, rebondir, réussir)

Une carte interactive permet également de visualiser 70 parcours de réussite présentés sur le modèle de « Ma thèse en 180 secondes ».

>> **Tout savoir sur cette [campagne](#)**

Afin de donner le maximum de visibilité à cette campagne et de partager largement ces témoignages, vous pouvez valoriser ces dispositifs de parcours de réussite auprès de vos étudiants et de la communauté éducative et relayer l'information sur vos sites et les réseaux sociaux.

Comptes à suivre :

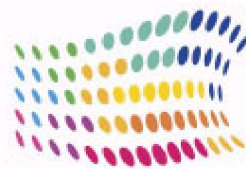
https://twitter.com/sup_recherche

<https://www.facebook.com/enseignementsup.recherche/>

<https://www.instagram.com/enseignementsup.recherche/>

Conférence ministérielle de Bologne : la France a accueilli l'Europe de l'enseignement supérieur

La France a organisé la Conférence ministérielle européenne de l'enseignement supérieur, dite Conférence du processus de Bologne, les 24 et 25 mai 2018 à Paris, qui a réuni les ministres des 48 Etats de l'espace européen de l'enseignement supérieur, des représentants de nombreux autres pays invités, ainsi que la Commission européenne, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et des organisations européennes et internationales, soit près de 70 ministres et plus de 500 participants.



EMPOWERING
EHEA Paris 2018
EUROPE'S YOUTH

Conférence ministérielle européenne
pour l'enseignement supérieur

>> Le [discours d'ouverture](#) de Frédérique Vidal



>> Le [dossier de presse](#) de la conférence ministérielle de Bologne

>> Tout savoir sur [la conférence ministérielle et le processus de Bologne](#)

Sauce Bolo - comprendre le processus de Bologne : des actions de sensibilisation et des contenus coproduits avec des étudiants pour comprendre le processus de Bologne

A l'occasion de la Conférence ministérielle de Bologne, le ministère a souhaité que les jeunes et les étudiants prennent la parole sur ce sujet qui les concerne directement. Parmi les contenus coproduits avec les étudiants, Sauce Bolo est une série de podcasts pédagogiques et humoristiques pour faire découvrir le processus de Bologne aux étudiants et au grand public.



En bref

Prix Kavli 2018 : deux chercheuses françaises récompensées

Les chercheuses Emmanuelle Charpentier et Christine Petit viennent de se voir décerner les prix Kavli 2018, respectivement en nanosciences et en neurosciences. Emmanuelle Charpentier est récompensée pour son nano-outil CRISPR-Cas9, un scalpel permettant de faire de la chirurgie de grande précision sur l'ADN et de le réécrire et Christine Petit pour ses travaux sur les mécanismes moléculaires, cellulaires et neuronaux qui sous-tendent l'audition et la surdité.



>> le [communiqué de presse](#)

Dominique Marchand nommée à la présidence du CNOUS

Sur la proposition de Frédérique Vidal, le Président de la République a nommé, à compter du 28 mai 2018, Mme Dominique Marchand, Inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (I.G.A.E.N.R.), à la présidence du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS).

>> le [communiqué de presse](#)

Publication des notes flash sur les effectifs des ESPE (écoles supérieures du professorat et de l'éducation) en 2017-2018, les effectifs universitaires sur la même période et les indicateurs de la session 2017 pour les parcours et réussite en STS (système et technique du sport)

Le ministère vient de publier 3 notes flash :

Sur les [effectifs des ESPE en 2017-2018](#)

Sur les [effectifs universitaires en 2017-2018](#)

Sur les [Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2017](#)



>> Toutes les [notes flash](#) publiées sur le site du ministère

Le ministère en campagnes

Campagne contre les violences sexistes et sexuelles

Lancée le 19 mars 2018 par Frédérique Vidal et Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, la campagne « Stop aux violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur » est **soutenue par les organisations étudiantes et les conférences d'établissements**.

Elle a pour objectifs :

- D'informer le public universitaire sur les violences sexistes et sexuelles qui peuvent exister au sein des établissements d'enseignement supérieur,
- De favoriser la prise de conscience et le changement des comportements,
- De mobiliser les acteurs et accompagner les victimes.



>> Tout savoir sur la [campagne](#)

>> Le [kit de communication](#)

La ministre dans les médias

>> [Invitée de BFM TV - 11 mai 2018](#)

>> [Le grand entretien de France Inter – 22 mai 2018](#)

>> [Invitée de On n'est pas couché sur France 2 – 26 mai 2018](#)

A venir

>> **5 juillet** : remise des prix de i-LAB 2018, concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes